


Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 07/04/2015		1257 rue de Genon 45430 Mardié

CR Réunion de bureau du 07/04/2015

Personnes conviées		Présents
Jean-Louis Cauquis	Président	Oui
François Blanc	Secrétaire	Oui
Benoit Prochasson	Trésorier	Oui
Marie Liepmann	Vice présidente	Oui
Didier Dufay	Trésorier adjoint	Oui
Frédéric Mary	Secrétaire adjoint	Oui
Alexandre Mateos	Conseiller technique	Oui
Frédéric Clément	Directeur Technique	Oui

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 07/04/2015		1257 rue de Genon 45430 Mardié

SOMMAIRE

1. LICENCIES, ADHERENTS	3
1.1. NOUVEAUX ADHERENTS	3
1.2. NOMBRE D'ADHERENTS.....	3
2. SUBVENTIONS	3
2.1. SUBVENTION CONSEIL GENERAL ET REGIONAL	3
2.1.1. Aide à l'achat de matériel	Erreur ! Signet non défini.
3. TRESORERIE	3
4. CHANGEMENT D'ADRESSE	3
5. MATERIEL CLUB	4
5.1. LIEU DE STOCKAGE DU MATERIEL	4
5.2. LISTE DE MATERIEL.....	4
5.3. PARAMOTEUR	4
6. ECOLE DE PARAMOTEUR	5
7. SORTIES ET EVENEMENTS	5
7.1. EVENEMENTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7.2. DIFFERENTES SORTIES.....	5
8. COMPETITIONS	5
9. RELATIONS AVEC LA MAIRIE	5
10. DIVERS	5

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 07/04/2015		1257 rue de Genon 45430 Mardié

1. Licenciés, adhérents

1.1. Nouveaux adhérents

Les nouveaux adhérents s'inscrivent au près d'Alex qui leur fait signer la feuille de cotisation et transfère les coordonnées au trésorier ; Celui-ci transmet le fichier des adresses mail à jour aux autres membres du bureau

1.2. Nombre d'adhérents

A ce jour, 59 adhérents UCOM,

2. Subventions

2.1. Subvention conseil général et régional

2.1.1. Club de Haut Niveau

Nous avons obtenu une subvention de 4000€ de la part de la région centre.

3. Trésorerie

- Les comptes se portent bien.

4. Changement d'adresse

Notre transfert de siège social est acté à la mairie d'Orléans. Il est domicilié à la maison des associations à Orléans-La Source

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 07/04/2015		1257 rue de Genon 45430 Mardié

5. Matériel Club

5.1. Lieu de stockage du matériel


- Le local est maintenant rangé avec le moteur, les barnums et les différents petits accessoires rangés dans l'armoire.
- Le paramoteur devra être vidé de son essence avant d'être stocké dans le local ; un tuyau siphon sera à disposition, chaque utilisateur devra venir avec son propre bidon d'essence
- Une méthodologie d'utilisation du paramoteur sera mise en place et disponible, sur le terrain, dans le local et sur le site Internet. François et Marie se chargent de rédiger ce document

5.2. Liste de matériel

- Liste remise à jour chaque mois par le bureau

5.3. Paramoteur

- Rappel des tarifs de location (moteur + voile):
 - Pilotes de – 25 ans : 5 euros la ½ journée, 10 euros la journée
 - Pilotes + 25ans : 15 euros la ½ journée, 25 euros la journée en 2015 au lieu de 25 euros la demi-journée et 30 euros la journée
 - Nous rappelons que l'éventuelle casse de matérielle pendant une location est à la charge du locataire, hormis problème mécanique non dû au vol.
- Les 2 hélices de rechange sont maintenant dans le local du club.
- Voile club : le renouvellement de l'immatriculation a été fait, l'immatriculation est valide et illimité

Réunion bureau		Fait par : François Blanc (secrétaire)
Date 07/04/2015		1257 rue de Genon 45430 Mardié

6. Ecole de paramoteur

- La fréquentation des élèves est bonne, l'école se porte bien.
- L'école va changer de principe de fonctionnement avec la mise en place d'un planning.

7. Sorties et évènements

7.1. Evènements

La sortie pliage de parachute s'est très bien passée.

7.2. Différentes Sorties

Les inscriptions sont closes nous sommes en train d'organiser les sorties à l'aide des différents responsables.

8. Compétitions

Il y aura des entrainements prévus en équipe, Fred Mary va s'occuper d'organiser. Nous avons récupéré un terrain au sud d'Orléans pour l'entrainement à la mania.

9. Relations avec la mairie

Les relations club-Mairie sont très bonnes

10. Divers

- Pour rappel, il est obligatoire d'être adhérent du club et assuré FFPLUM pour voler à partir du terrain ou pour faire du gonflage (assurance...)
- Nous avons créé un projet associatif qui sera bientôt accessible sur le site internet de l'UCOM.
- Pour voler, une voile doit avoir son immatriculation à jour
- Jean-Louis souhaite faire une formation Navigation en cours de préparation, toujours en attente....
- Prochaines réunions :
 - Réunion : 05 Mai 2015